

4^e Appel à projets Sorb’Rising « Recherches transdisciplinaires »

Présentation de Sorb’Rising

Sélectionné lors de l’appel 2021 « ExcellencES sous toutes ses formes », géré par l’Agence Nationale de la Recherche au titre du Plan France 2030 (ANR-21-EXES-0015), le programme Sorb’Rising a pour ambition de renforcer l’identité de l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, en tant qu’université de rang mondial en sciences humaines et sociales, engagée et ouverte sur la société.

Construit sur une durée de 8 ans (2022-2030), il s’articule autour de trois défis :

- ❖ former les étudiants aux enjeux du XXI^e siècle, en particulier les transformations politiques, sociales, environnementales et numériques en cours ;
- ❖ développer une recherche transdisciplinaire et mieux diffuser les résultats des recherches en SHS en dehors du monde universitaire ;
- ❖ accompagner les personnels de l’université dans ces transformations.

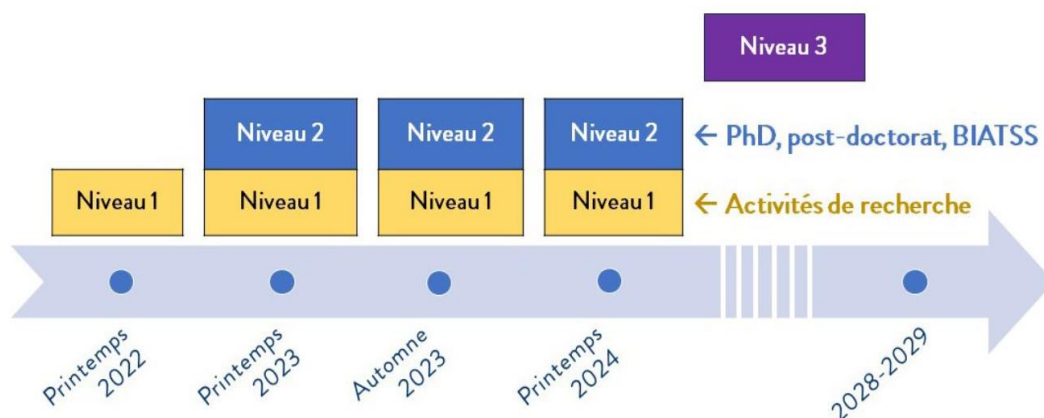
Ce programme transformant pour l’établissement offre donc une place de choix à la recherche, sans fléchage thématique¹, avec pour objectif de promouvoir les projets de recherche transdisciplinaire² répondant aux grands enjeux sociétaux que nous connaissons (politiques, écologiques, socio-économiques, démographiques, technologiques, etc.)³. Ce soutien à la recherche s’appuie sur des appels à projets visant à renforcer des initiatives déjà existantes, ou à en faire émerger de nouvelles, à travers deux niveaux de financement proposés :

- ❖ **Un NIVEAU 1**, préférentiellement à destination de projets de recherche émergents ou en phase de consolidation, pour encourager le développement de partenariats transdisciplinaires au sein de l’établissement, avec de préférence une dimension internationale des projets soutenus ;
- ❖ **Un NIVEAU 2**, uniquement à destination de projets de recherche déjà avancés et construits autour de partenariats transdisciplinaires bien structurés et implantés, permettant d’accéder, en plus des financements d’activités de recherche, à des financements RH. Ces financements peuvent être dédiés au recrutement de doctorats, de postdoctorats, ou de personnels contractuels dédiés à la réalisation des travaux du projet (IR, IE, techniciens).

¹ Nous invitons toutefois les porteurs de projet à consulter les champs thématiques proposés par [Una Europa](#) et les Clusters [d’Horizon Europe](#), afin le cas échéant de se projeter dans une recherche de financement ultérieure auprès de ces instances.

² Pour une première approche des notions de pluridisciplinarité, interdisciplinarité et transdisciplinarité, on peut se référer à la présentation des [initiatives transdisciplinaires de Paris 1](#).

³ <https://anr.fr/fileadmin/aap/2016/ANR-Plan-Action-2016-details-defis.pdf>
<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/strategie-nationale-de-recherche-snr-49625>



Les candidats à cet appel pourront choisir, en fonction de l'état d'avancement de leur projet, de soumettre leur dossier pour un financement de **Niveau 1** ou de **Niveau 2**. Les spécificités de ces deux niveaux de financement (actions financées, conditions d'éligibilité, etc.) sont détaillées dans les rubriques suivantes du présent document.

Nous attirons l'attention des porteurs de projets sur le fait que les financements Sorb'Rising ont vocation à **être un tremplin pour accéder à des financements externes, en vue du déploiement des projets à plus grande échelle**. La Direction des Projets et de la Prospective (D2P) se tient à la disposition des porteurs de projets pour les aider à appréhender cette phase de mise à l'échelle et les accompagner dans l'élaboration de ces demandes de financement hors Paris 1.

Enfin, il est à noter qu'au travers de ses appels, Sorb'Rising finance **des projets de recherche** et non des infrastructures ou des équipements.

Objectifs de l'appel

Ce quatrième appel à projets Sorb'Rising invite les enseignants-chercheurs et chercheurs sous tutelle des ONR de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à proposer des projets de recherche transdisciplinaires, exploratoires ou avancés, autour de la thématique de leur choix, dans l'objectif de :

- ❖ apporter des éléments de réponse novateurs aux défis que soulèvent les grands enjeux sociétaux, à travers une approche transdisciplinaire du sujet traité ;
- ❖ renforcer des partenariats existants, ou en construire de nouveaux, rassemblant des enseignants-chercheurs **provenant de champs disciplinaires variés, au sein de l'institution et, secondairement**, en dehors de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Priorités

Seront considérés comme prioritaires :

- ❖ Pour le niveau 1 exclusivement :
 - ✓ Les nouveaux projets transdisciplinaires ne bénéficiant pas jusqu'ici de financement
- ❖ Pour les niveaux 1 et 2 de financement :
 - ✓ Les projets qui justifient d'un fort impact sociétal

- ✓ Les projets qui justifient d'une portée européenne ou internationale (inscription dans les objectifs de développement durable de l'ONU, publications en anglais, etc.)
- ✓ Les projets ne bénéficiant pas ou de peu de financements d'Una Europa

Éligibilité

Pour les financements de niveau 1 et de niveau 2 :

Le **porteur du projet** devra être un enseignant-chercheur de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ou un chercheur des ONR tutelles des UMR.

Le programme Sorb'Rising souhaitant promouvoir la **transdisciplinarité** prioritairement au sein de l'établissement, la dimension transdisciplinaire des projets de recherche proposés ne pourra pas reposer exclusivement sur l'existence de partenariats avec des chercheurs en dehors de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Les projets soumis devront donc rassembler des chercheurs ou enseignants-chercheurs de l'établissement, spécialistes d'au moins deux disciplines différentes, pouvant être rattachés au même laboratoire ou à des laboratoires différents.

Sorb'Rising finance **des projets avec une problématique de recherche** et non des infrastructures ou des équipements.

Il est demandé aux porteurs qui présentent une nouvelle fois un projet précédemment refusé de prendre en compte, dans l'élaboration de leur candidature, les **recommandations formulées par les évaluateurs** à l'occasion de l'évaluation antérieure.

Pour les financements de niveau 2 :

Les projets devront, pour être éligibles, répondre aux critères suivants : i) s'inscrire dans la continuité d'un sujet transdisciplinaire de recherche déjà développé (et non émergent ou exploratoire), ii) s'appuyer sur une équipe transdisciplinaire déjà structurée, iii) inclure au sein de l'équipe (porteur et partenaires) au moins une personne rattachée à un établissement étranger (européen ou international) qui soit concrètement impliquée dans la mise en œuvre du projet de recherche et iv) indiquer une perspective de déploiement de la recherche à l'issue du financement Sorb'Rising *via* la recherche de financements autres que Sorb'Rising, européens notamment.

À noter que les candidats au niveau 2 de financement pourront avoir bénéficié d'un premier financement de niveau 1 lors d'un appel précédent, mais cela ne constitue en aucun cas une condition requise pour l'accès aux financements de niveau 2.

Contacts

Pour toute question d'ordre administratif, veuillez contacter Laura Nattiez, chargée de l'axe Recherche de Sorb'Rising ou Stéphanie CHAUVET, coordinatrice du programme Sorb'Rising :

laura.nattiez@univ-paris1.fr et stephanie.chauvet@univ-paris1.fr

Pour toutes questions d'ordre scientifique, veuillez contacter Cécile Faliès ou Violaine Sebillotte, vice-présidentes Recherche de l'Université :

cecile.falies@univ-paris1.fr et violaine.sebillotte@univ-paris1.fr

Calendrier prévisionnel de l'appel

| | | | |
|--------------------------------|---|--------------------------------------|----------------------|
| 04/04/2024 | 23/05/2024 à 13h | fin août 2024 | fin septembre 2024 |
| Diffusion de l'appel à projets | Date limite de réception des projets (dépôt du dossier et visa du DU) | Fin de l'évaluation des candidatures | Annonce des lauréats |

Spécificités des financements de NIVEAU 1

Actions financées

Le niveau 1 finance des activités de recherche pouvant consister par exemple en :

- ❖ activités en lien avec la production scientifique (terrains, collecte, traitement et analyse de données, etc.) ;
- ❖ mobilités entrantes ou sortantes ;
- ❖ participation ou organisation d'événements scientifiques autour de la thématique traitée, regroupant des chercheurs provenant de différents champs disciplinaires (colloques, écoles d'été, séminaires, ateliers, etc.) ;
- ❖ participation ou organisation d'événements scientifiques largement ouverts au grand public traitant de la réponse des SHS aux grands enjeux sociétaux (conférences, expositions, discours liminaires, etc.).

Le niveau 1 pourra également financer, **en complément des activités ci-dessus**, des actions de diffusion et de valorisation *via* le canal Sorbonne TV, au travers de :

- la captation d'événements (1500 à 4000 € TTC pour une prestation couvrant la captation voire la postproduction de la vidéo de l'événement)

ou

- la production de courtes vidéos : présentation de travaux ou projets de recherche, « book trailer », témoignages, interview, mini-reportages, etc. (1000 à 2000 € TTC pour la réalisation d'une vidéo de 3 à 15 minutes)

Budget, coûts éligibles et durée du financement

La subvention accordée ne pourra pas excéder 10 000 € par projet lauréat. Par ailleurs, il est à noter que le budget pourra être revu à la baisse selon le nombre de projets sélectionnés et le budget disponible.

Seront considérées comme des dépenses éligibles pour **le niveau 1** : les missions, le fonctionnement, les prestations, les vacations, les gratifications de stage, les petits équipements d'un montant inférieur à 4 000 €, etc.

Le financement alloué sera géré par la Direction des Projets et de la Prospective, qui engagera les dépenses à la demande du porteur de projet, après vérification préalable de l'éligibilité de ces dépenses. Le financement sera disponible dès communication des lauréats de l'appel. Celui-ci devra être dépensé dans un délai idéalement de 6 mois et ne pouvant pas excéder 12 mois. Dans le cas où le financement ne serait pas utilisé dans son intégralité pendant cette période, le solde reviendra à Sorb'Rising.

En cas de co-financement, le budget alloué par Sorb'Rising devra être affecté à des activités spécifiques, qui ne sont pas déjà financées par ailleurs.

Date limite d'achèvement

Les activités financées devront être réalisées au plus tard dans les 12 mois après la notification de financement, soit à l'automne 2025.

Les bénéficiaires devront remettre un rapport de projet (scientifique et budgétaire) dans un délai de 2 mois maximum après la fin de leurs activités.

Évaluation des candidatures

Les projets seront soumis à l'évaluation de deux experts, qui évalueront les candidatures au regard des critères suivants :

Qualité du projet de recherche et de l'équipe (40 points)

- ❖ Clarté du plan et des objectifs du projet de recherche
- ❖ Description des enjeux du défi sociétal abordé
- ❖ Approche novatrice du sujet, basée sur une approche transdisciplinaire originale
- ❖ Expertise et complémentarité des chercheurs impliqués
- ❖ Dimension transdisciplinaire, mesurée par le nombre de champs disciplinaires représentés au sein de l'établissement, par les chercheurs impliqués dans le projet

Impact du projet (40 points)

- ❖ Retombées attendues du projet de recherche en matière de réponse aux défis soulevés par les grands enjeux sociétaux
- ❖ Ampleur du réseau thématique créé, mesuré par le nombre d'équipes impliquées dans le projet, provenant de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et hors de l'Université
- ❖ Contribution au rayonnement de l'Université et ouverture à l'international via des actions de diffusion / valorisation
- ❖ Vision stratégique sur le moyen ou long terme, notamment en termes de développement ultérieur de la thématique et de capacités à attirer des financements externes

Mise en œuvre du projet (20 points)

- ❖ Faisabilité du projet et déclinaison en un plan d'actions structuré et réaliste
- ❖ Cohérence du budget avec les activités planifiées

Spécificités des financements de NIVEAU 2

Actions financées

Le **niveau 2** finance à la fois toutes les actions éligibles au niveau 1 de financement⁴, mais également le **recrutement de personnels** spécifiquement dédiés à la réalisation des activités du projet.

Ces recrutements pourront concerner différents types de postes (cf. § « Coûts éligibles » et « Procédures de recrutement ») : doctorants, postdoctorants, ingénieurs et techniciens. À noter qu'il sera demandé que les procédures de recrutement respectent des critères notamment d'ouverture et de transparence tels que développés ci-dessous (cf. § « Procédures de recrutement »).

Obligations liées au financement de Niveau 2

Outre les livrables spécifiques au projet soumis, liés à la nature des activités de recherche qui seront menées, il est attendu de la part des projets lauréats, avant la fin de leur projet :

- ❖ Qu'ils prévoient, un volet de diffusion et valorisation de leurs travaux, idéalement sur la chaîne de Sorbonne-TV. Celui-ci pourra consister en la captation d'un événement scientifique ou la production d'une courte vidéo (3 à 15 minutes) présentant des résultats de recherche, une publication, un témoignage scientifique, une interview ou toute autre idée originale. Pour un accompagnement et une évaluation du budget nécessaire à cette valorisation par la vidéo, veuillez vous rapprocher du Service des Usages Numériques (sorbonne.tv@univ-paris1.fr).
- ❖ Qu'ils aient identifié des financements européens pouvant prendre le relais des financements Sorb'Rising. Se rapprocher, si besoin, de la D2P (d2p@univ-paris1.fr).

Budget, coûts éligibles et durée du financement

La subvention accordée couvre un financement de fonctionnement de 20K€ par projet, auquel s'ajoute une enveloppe dédiée au recrutement, couvrant au choix : i) trois ans de doctorat (une quatrième année de financement pourra être allouée en fin de projet, sur demande du porteur et après examen du dossier par le comité de coordination Sorb'Rising), ii) un à deux ans de post-doctorat, ou iii) le recrutement de personnel(s) BIATSS d'un montant maximum de 100K€.

Par ailleurs, il est à noter que le budget pourra être revu à la baisse selon le nombre de projets sélectionnés et le budget disponible.

Seront considérées comme des **dépenses éligibles pour le niveau 2** :

- ❖ Toutes les dépenses éligibles en niveau 1 (les missions, le fonctionnement, les prestations, les vacations, les gratifications de stage, les petits équipements, etc.), dans la limite de 20 K€
- ❖ Le recrutement de personnels BIATSS en contrats à durée déterminée (ingénieurs ou techniciens)
- ❖ Le recrutement de doctorants. Si les cotutelles sont encouragées, elles ne seront pas obligatoires

⁴ Activités financées au niveau 1 : production scientifique, mobilités, participation ou organisation d'événements, diffusion et valorisation, etc.

- ❖ Le recrutement de postdoctorants d'un ou, de préférence, deux ans

Pour l'estimation du coût chargé de ces recrutements RH, se référer aux tableaux des coûts moyens sur la page Intranet dédiée au pilotage des ressources humaines :

<https://intranet.panthéonsorbonne.fr/ent/intranet2/drh/laide-au-pilotage-des-ressources-humaines>
ou se rapprocher de la Direction des Projets et de la Prospective (d2p@univ-paris1.fr).

Le financement alloué sera disponible dès communication des lauréats de l'appel et sera géré par la Direction des Projets et de la Prospective, qui engagera les dépenses à la demande du responsable du projet, après vérification préalable de l'éligibilité de ces dépenses. Afin que la prise de fonction de la personne recrutée puisse intervenir **au plus tard le 30 septembre 2025**, les porteurs de projets sont invités à anticiper les procédures de recrutement, notamment au travers de la rédaction du profil de poste et de la constitution du jury de recrutement.

Les fonds alloués au fonctionnement du projet devront être intégralement dépensés avant la fin du contrat de la personne recrutée (**date limite d'utilisation des fonds**). Dans le cas où le financement ne serait pas utilisé intégralement dans cette période, le solde reviendra à Sorb'Rising.

En cas de co-financement, le budget alloué par Sorb'Rising devra être affecté à des activités spécifiques, qui ne sont pas déjà financées par ailleurs.

Date limite d'achèvement

Les activités financées devront être réalisées au plus tard avant la date limite d'utilisation des fonds, date qui coïncide avec celle de la fin du ou des contrats de travail établi(s). Toutefois, les doctorants qui bénéficieront d'une 4^e année de financement auront également une prolongation d'un an pour dépenser le budget de fonctionnement prévu dans leur projet initial.

Les bénéficiaires devront remettre un rapport de projet (scientifique et budgétaire) dans un délai de 4 mois maximum après la date limite d'utilisation des fonds.

Procédures de recrutement

Les financements Sorb'Rising de niveau 2 permettent aux projets lauréats d'effectuer différents types de recrutement :

- ❖ De personnels BIATSS en contrat à durée déterminée (ingénieurs ou techniciens)
- ❖ De doctorants pour trois ans (une quatrième année de financement pourra être allouée en fin de projet, sur demande du porteur et après examen du dossier par le comité de coordination Sorb'Rising). Si les cotutelles sont encouragées, elles ne seront pas obligatoires.
- ❖ De postdoctorants d'un ou, de préférence, deux ans

Les doctorants et les postdoctorants recrutés dans le cadre de financements Sorb'Rising doivent disposer d'un temps de recherche éminemment majoritaire dans leur temps de travail total ; les charges administratives ou de valorisation du projet devant rester accessoires afin de laisser à l'agent le temps nécessaire à ses **propres travaux de recherche**.

Les ingénieurs ou les techniciens peuvent, quant à eux, être recrutés afin d'effectuer diverses tâches au **service du collectif** de recherche, telles que :

- La collecte et le traitement des données
- Le travail administratif
- La valorisation des travaux au service du collectif de recherche
- Éventuellement l'analyse des données, mais dans une dimension bien moindre que pour les doctorants/postdoctorants

Afin que les recrutements puissent être financés sur les fonds de Sorb'Rising, ceux-ci devront respecter le cadre d'exigence du label HRS4R de l'université Paris 1. En conséquence, ceux-ci devront être réalisés en respect des conditions indispensables aux principes de transparence, d'ouverture, d'équité et de reconnaissance au niveau international. C'est pourquoi il sera demandé, pour chacun de ces postes :

- ❖ Que les profils soient rédigés en français **et** en anglais
- ❖ Que ces profils soient diffusés très largement, et impérativement sur Euraxess
- ❖ Qu'aucune discrimination raciale, de genre, d'orientation sexuelle, etc., ne soit exercée
- ❖ Que la personne recrutée soit sélectionnée par un jury compétent et ne présentant aucun lien d'intérêt avec les candidats
- ❖ Que ce jury soit composé d'un représentant de chaque laboratoire concerné et de deux extérieurs à Paris 1, dont au moins une personne rattachée à un établissement européen⁵
- ❖ Que la sélection des candidats à auditionner, puis du candidat à recruter, soit faite sur la base de critères d'évaluation préalablement définis
- ❖ Qu'une attention équivalente soit apportée aux candidatures originaires de Paris 1 ou provenant d'une institution extérieure
- ❖ Que l'ancienneté de la personne recrutée soit prise en compte dans le calcul du salaire qui lui sera versé

Spécificités pour les recrutements de doctorants :

- ❖ Les candidats doctorants pourront avoir effectué leur Master à Paris 1, sans que cela soit un facteur de sélection, ni de discrimination. Si les cotutelles sont encouragées, elles ne seront pas obligatoires.

Spécificités pour les recrutements de postdoctorants :

- ❖ Les candidats devront **nécessairement avoir effectué leur thèse dans un autre laboratoire que celui du porteur de projet** et, idéalement, ailleurs qu'à l'Université Paris 1

⁵ Cette proposition de jury sera examinée lors du processus d'évaluation des candidatures reçues à cet appel. En cas de sélection pour financement par Sorb'Rising, des recommandations pourront être faites sur la composition de ces jurys de recrutement.

Évaluation des candidatures

Les projets seront soumis à l'évaluation de deux experts, qui évalueront les candidatures au regard des critères suivants :

Qualité du projet et de l'équipe (30 points)

- ❖ Clarté de la problématique de recherche, du plan et des objectifs du projet
- ❖ Analyse de l'état de l'art (revue de littérature)
- ❖ Approche transdisciplinaire originale
- ❖ Description des enjeux du défi sociétal abordé
- ❖ Expertise et complémentarité des chercheurs impliqués
- ❖ Dimension transdisciplinaire, mesurée par le nombre de champs disciplinaires représentés au sein de l'établissement, par les chercheurs impliqués dans le projet
- ❖ Degré de structuration de l'équipe (porteur et partenaires) et état d'avancement du projet

Impact du projet (30 points)

- ❖ Retombées attendues du projet en matière de réponse aux défis soulevés par les grands enjeux sociétaux
- ❖ Impact en termes de valorisation des résultats de la recherche et/ou de partenariats avec le milieu socio-économique
- ❖ Ampleur du réseau thématique créé, mesuré par le nombre d'équipes impliquées dans le projet, provenant de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et hors de l'Université
- ❖ Contribution au rayonnement de l'Université et ouverture à l'international via des actions de diffusion / valorisation
- ❖ Vision stratégique sur le moyen ou long terme, notamment en termes de développement ultérieur de la thématique et de capacités à attirer des financements externes

Qualité des procédures de recrutement (20 points)

- ❖ Ouverture du recrutement à l'Europe/ l'international
- ❖ Clarté des missions du poste
- ❖ Articulation du poste avec les ambitions et les objectifs du projet de recherche
- ❖ Apports attendus du recrutement au sein de l'équipe (porteur et partenaires)

Mise en œuvre du projet (20 points)

- ❖ Faisabilité du projet et déclinaison en un plan d'actions structuré et réaliste
- ❖ Répartition équilibrée et claire des tâches entre les participants
- ❖ Organisation et management du projet
- ❖ Cohérence du budget avec les activités planifiées

Dossier de candidature

Les candidatures devront être **déposées** et **visées** par le **Directeur d'Unité** **au plus tard le 23 mai 2024 à 13 heures**, sur la plateforme suivante : **caplab.univ-paris1.fr**

Points importants :

Préalablement à la soumission d'un projet, veuillez consulter le vade-mecum Caplab sur le site recherche de l'université : <https://recherche.pantheonsorbonne.fr/caplab>

Afin d'anticiper d'éventuelles difficultés, merci de vous connecter à [Caplab](#) et préremplir a minima la partie formulaire sans attendre la clôture de l'appel. La candidature pourra être complétée ensuite au fur et à mesure jusqu'à la soumission du dossier, avant la date limite du 23 mai 2024.

Afin de préparer votre dossier avant dépôt, vous trouverez ci-dessous la liste des informations et pièces jointes qui vous seront demandées :

FORMULAIRE DE CANDIDATURE (Caplab) : Merci de respecter les nombres de caractères spécifiés ci-dessous

- ✓ **Acronyme du projet :**
- ✓ **Titre du projet :**
- ✓ **Résumé :** en 3000 caractères maximum (espaces compris)
- ✓ **Durée prévisionnelle du projet**
- ✓ **Mots-clés :** en 200 caractères maximum (espaces compris)
- ✓ **Thématiques**
- ✓ **Dates prévisionnelles du projet (début et fin)**
- ✓ **Enjeu sociétal concerné par la thématique abordée⁶ :** en 500 caractères maximum (espaces compris)
- ✓ **Liste des champs disciplinaires impliqués dans le projet :** en 500 caractères maximum (espaces compris)
- ✓ **Type d'activités à financer :** en 500 caractères maximum (espaces compris) pour le Niveau 1 et en 1000 caractères maximum pour le Niveau 2
- ✓ **Présentation du porteur de projet et de tous ses partenaires⁷ (internes et externes à Paris 1) :**
 - Nom et prénom
 - Coordonnées (courriel et téléphone)
 - Unité de recherche
 - Établissement
- ✓ **Visa du directeur ou de la directrice d'unité :** à réaliser directement sur la plateforme, en respectant le délai de candidature du **23 mai 2024**.

⁶ <https://anr.fr/fileadmin/aap/2016/ANR-Plan-Action-2016-details-defis.pdf>

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/strategie-nationale-de-recherche-snr-49625>

⁷ **ATTENTION :** Caplab distingue les « **participants** » et les « **partenaires** » du projet. Sont nommés « participants » les membres de la même Unité de Recherche que le porteur. Les « partenaires » sont des membres du projet affiliés à d'autres laboratoires (de Paris 1 ou extérieurs).

DOCUMENTS A FOURNIR (au format PDF) :

- ✓ CV du porteur de projet (4 pages maximum)
- ✓ Liste des publications, du porteur et des partenaires, ayant trait (exclusivement) au sujet traité dans le projet
- ✓ Fiche(s) de poste détaillée(s), en français et en anglais, décrivant de manière succincte le sujet de la thèse (*exclusivement pour le Niveau 2*)
- ✓ Composition prévue pour le(s) jury(s) de recrutement (*exclusivement pour le Niveau 2*)
- ✓ Description du projet, incluant une présentation :
- ✓ *Pour le Niveau 1* : i) de la thématique et des enjeux sociétaux abordés, ii) des activités prévues, iii) des résultats attendus et iv) un calendrier d'action (5 pages maximum) → **MODÈLE à télécharger sur Caplab**
- ✓ *Pour le Niveau 2* : i) de l'état de l'art de la thématique traitée et des enjeux sociétaux abordés, ii) des actions déjà réalisées et/ou des résultats déjà obtenus par l'équipe (porteur et partenaires) autour de la thématique étudiée, iii) des activités prévues dans le cadre du présent projet, iv) du rôle spécifique de la (des) personne(s) recrutée(s) pour mener à bien ces activités⁸, v) de l'articulation de l'équipe avec la (les) personne(s) recrutée(s), vi) des résultats attendus, notamment en termes d'impact (socio-économique, politique, culturel, etc.) et iv) un calendrier prévisionnel précisant notamment qui sera responsable de chacune des actions, ainsi que les échéances prévues pour le processus de recrutement⁹ (10 pages maximum) → **MODÈLE à télécharger sur Caplab**
- ✓ Budget détaillé, avec mention des éventuels cofinancements dont bénéficie le projet (unité de recherche, ANR, financement européen, etc.) → **MODÈLE à télécharger sur Caplab**
- ✓ **Liste nominative des partenaires scientifiques du projet** : Pour chacun, préciser les noms, fonctions, établissements et unités de rattachement, spécialité disciplinaire → **MODÈLE à télécharger sur Caplab**

⁸ Inclure ici une justification du type de recrutement envisagé (doctorat, post-doctorat, ingénieur, technicien etc.)

⁹ La(les) personne(s) recrutée(s) pourra(-ont) éventuellement ne prendre ses(leurs) fonctions qu'au 30 septembre 2025.